

## ANALYSES D'OUVRAGES

---

**Encyclopédie vivante. Service culturel de la ville de Saint-Martin-d'Hères.** — « Premier recueil de documents (dont nombreux inédits) présentés par M. Georges Salamand sur l'histoire des inoculations et des premières vaccinations en Europe et en France ».

A la suite des manifestations marquant le bicentenaire de la mort de Diderot, une série de thèmes ont été choisis pour montrer l'évolution des idées et des techniques qui s'inscrivent dans le prolongement de l'*Encyclopédie*. En médecine et en biologie, le sujet retenu a été la lutte contre la variole, annoncée par l'inoculation (ou variolisation), puis conduite au succès par la vaccine. Événement capital du côté des idées, car c'était la première fois dans l'histoire de l'humanité qu'on ne se contentait plus de soigner ce qui était malade, mais on soignait ce qui ne l'était pas encore ; événement sensationnel au point de vue pratique, car le succès total concerne la plus grave et la plus contagieuse des maladies infectieuses : la variole.

La ville de Saint-Martin-d'Hères ayant accepté la charge de réunir la documentation adéquate s'est trouvée ainsi amenée à scruter les débuts de l'Immunologie. Son Service culturel depuis 10 mois a relevé plus de 1700 textes à cet égard et suscité l'enthousiasme de plus de 500 correspondants bénévoles.

Dans ce premier recueil, M. Georges Salamand présente une étude sur une inoculation genevoise en 1757 (celle du chevalier de Barral), sur des correspondances inédites de La Condamine (avec en exergue la phrase fameuse : la variole nous décimait ; l'inoculation nous millésime), sur des lettres du Dr Valentin, propagateur des vaccinations, sur Mgr Claude Le Coz et la vaccine. D'autres recueils suivront puis, en juin 1985, une exposition sur le même thème s'ouvrira à Saint-Martin-d'Hères.

L'Académie de médecine a été particulièrement heureuse des contacts établis entre son « Musée de la vaccine » et M. Georges Salamand. En cette année 1985, elle n'oublie pas que, 100 ans plus tôt, c'est à la tribune de l'Académie de médecine (dont son acte de fondation lui prescrivait de propager la vaccine) que Pasteur, inspiré par « la vaccine de Jenner », après le succès de ses « vaccins » contre le choléra des poules et le charbon des moutons, exposa le succès chez l'homme de son « vaccin » contre la rage. En sens inverse, l'épopée pasteurienne aida l'Académie de médecine à obtenir du Parlement le vote de la loi de 1902 sur la vaccination antivariolique obligatoire.

De même, la Société d'histoire de la médecine se félicite de la liaison établie avec M. Georges Salamand et le Service culturel de Saint-Martin-d'Hères, pour célébrer l'évolution des idées et des techniques en Immunologie jusqu'à son plus magnifique résultat jusqu'à ce jour : l'éradication de la variole dans le monde. Cette éradication est-elle définitive ? Cela est une autre histoire...

Robert Fasquelle.

**Leca (Ange-Pierre).** — « Histoire illustrée de la rhumatologie. Goutte, rhumatismes et rhumatisants ». Paris, Editions Roger Dacosta, 1984. 20 × 28, 520 p., 24 pl. h.t.

Ce beau livre est à la hauteur de la réputation déjà solidement établie des Editions Dacosta qui nous ont habitués à des ouvrages médico-historiques soigneusement édités et superbement illustrés. Il s'agit non seulement d'une histoire de la rhumatologie en tant que branche spéciale du savoir médical et de pratiques diagnostiques et thérapeutiques, mais aussi et surtout d'une histoire détaillée des principales maladies qui affectent l'appareil locomoteur et qui de nos jours, intéressent les rhumatologues. La définition de la rhumatologie suppose historiquement celle du rhumatisme et se heurte à des difficultés épistémologiques telles qu'une analyse à la fois logique, historique et clinique est nécessaire pour saisir son sens véritable et les conditions de sa constitution conceptuelle. L'auteur de ce livre a très bien réussi cette tâche particulièrement délicate et difficile. Rhumatologue de profession, il maîtrise aussi les méthodes d'investigation historique, dont il s'est déjà servi avec succès dans ses recherches sur l'ancienne médecine égyptienne.

Le premier chapitre est consacré à la goutte. Cette place privilégiée se justifie par la fréquence de la goutte dans certaines sociétés du passé et, plus encore, par le fait que sous ce diagnostic se cachaient jadis plusieurs autres maladies articulaires. En fait, une bonne partie de l'histoire des rhumatismes ne peut être comprise qu'en suivant de près le morcellement de la goutte en tant que concept nosologique. Dans les neuf autres chapitres, Leca passe en revue l'impact historique réel et les vicissitudes des connaissances et des pratiques médicales concernant les arthropathies métaboliques non uriques, le rhumatisme articulaire aigu, la polyarthrite rhumatoïde, la spondylarthrite ankylosante, les arthropathies virales, les arthroses, la sciatique et quelques maladies systémiques et syndromes neurologiques. La période contemporaine est particulièrement bien étudiée. Une excellente bibliographie et un index des noms cités (assorti d'utiles indications biographiques) complètent ce livre et facilitent son usage. Par son style et par sa documentation, cet ouvrage s'adresse aussi bien aux spécialistes qu'aux autres membres des professions médicales. Chacun y trouvera des informations intéressantes et matière à réflexion.

M.D. Grmek.

**Bruneel (Claude).** — « Sources et méthodes de la démographie historique avant 1850 », tiré à part de *Archives et Bibliothèque de Belgique*, Daelemans, Bruxelles, 1984, n° spécial 24, 137/167 (Actes de la journée d'études du 23 mai 1984 à Bruxelles).

C'est en se replaçant dans le cadre des sources belges de la démographie historique que Claude Bruneel nous a donné cette très intéressante étude. L'imperfection des statistiques du passé, voire leur indigence apparente, ne doivent pas engager l'historien à déclarer forfait. Au contraire, comme l'ont montré des travaux récents, comme ceux de Michel Dorban, de Guido Gadeyne, de Denis Morsa et de Karel Velle, la succession des régimes politiques à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècles en Belgique aboutit à une multiplication bénéfique de la documentation.

Dans les Pays-Bas autrichiens, ce sont les épidémies qui font réagir utilement le Gouvernement. Mais il semble que la motivation des enquêtes soit de l'ordre d'une bonne police plutôt que d'une véritable politique de santé. Le règne de

Marie-Thérèse, puis l'avènement de Joseph II, marquent un tournant qui se reflète dans la richesse des Archives du Conseil du Gouvernement général. Mais les mesures d'hygiène publique se retrouvent surtout dans les actes des magistrats communaux répertoriés partiellement à l'occasion de comptes de travaux, de paiements de gages, ou lors de l'ouverture d'un compte spécial lié à une épidémie. L'avènement du régime français, puis hollandais, et ensuite l'indépendance, amènent une modification radicale. Les journaux officiels, les statistiques des préfets font ressortir, par exemple en l'An X, une étude inspirée de l'ancienne Société royale de médecine sur les rapports entre la météorologie et les maladies régnantes, encore que le vocabulaire pathologique soit difficile à traduire en termes actuels. Les causes de mortalité alléguées dans les statistiques du gouvernement hollandais ou dans les registres des curés sont sujettes à caution. Ce ne sera qu'en 1841 que les *Bulletins* et les *Mémoires de la nouvelle Académie royale de médecine de Belgique* apporteront des renseignements décisifs complétés par les Archives des provinces et des communes. Dans les hôpitaux, trop souvent alors voués à une tâche d'hospice plutôt qu'à une vocation d'établissement de soins, la richesse documentaire varie beaucoup d'une source à l'autre. Les registres de décès, ceux des admissions apparaissent à Gand et à Bruxelles à des dates fort variables s'étageant jusqu'à 1879. De même, leur précision inégale arrête le chercheur, qui peut cependant y trouver des renseignements significatifs s'il se souvient que certaines catégories, comme les contagieux, les vénériens, les femmes enceintes et les enfants étaient parfois écartés à l'entrée par des directeurs d'institutions trop exclusives. Mais les Archives militaires, celles des Eglises ou des Œuvres sociales ou mutualistes sont encore souvent à explorer, ainsi que les fonds judiciaires et les papiers privés des médecins, leurs thèses ou leurs travaux. Ainsi la tâche, pour les chercheurs, ne fait que commencer...

M. Valentin.